

Référentiel régional des données sensibles en Bretagne

Version 1.1 validée le 13 juin 2019 par le CSRPN Bretagne, amendée le 12 septembre 2019 par CBNB

Préambule	2
Approche méthodologique	4
Résultats généraux	7
Les données sensibles relatives aux mammifères	8
Les données sensibles relatives aux oiseaux nicheurs	9
Les données sensibles relatives à diverses autres espèces de faune	10
Les données sensibles relatives à la flore	11
Les données sensibles relatives à la géologie	14
Annexe - Résultats détaillés	15

Document élaboré par l'OEB sur la base des travaux de l'équipe projet « Plateforme régionale des données naturalistes », des contributions des pilotes des observatoires régionaux thématiques (Bretagne Grands migrateurs, Bretagne Vivante, Conservatoire Botanique National de Brest, Groupe d'Études des Invertébrés Armoricaux, Groupe Mammalogique Breton), de la Société géologique et minéralogique de Bretagne, ainsi que des contributions d'experts associés : A. Dumont, M. Monvoisin, R. Morel, P. A. Rault.

Préambule

Un cadre réglementaire pour les données « sensibles »

En matière d'information sur l'environnement, la règle est la diffusion¹. Le principe de précaution est interprété dans le sens de la diffusion, à savoir faire connaître où sont les éléments remarquables pour qu'ils soient pris en compte dans les aménagements et autres activités, plutôt que détruits par méconnaissance.

Cependant il est reconnu que dans certains cas la consultation ou la communication des informations porte atteinte à la protection de l'environnement. Ces exceptions sont à justifier et c'est ce qui est appelé « données sensibles » dans le cadre du Système d'information sur la nature et les paysages (SINP) c'est-à-dire les données visées à l'article L. 124-4 du code de l'environnement².

Donnée sensible = donnée dont la consultation ou communication porte atteinte à la protection de l'environnement

Principe d'accès aux données « sensibles »

Le protocole national du SINP³ prévoit que les données élémentaires d'échanges (DEE)⁴ estampillées « sensibles » soient uniquement accessibles aux autorités publiques. L'enjeu du SINP est de disposer des données sensibles les plus précises possibles pour les usages publics (instruction de dossiers réglementaires...) mais d'en maîtriser la diffusion au grand public. L'analyse de sensibilité porte ainsi sur une sensibilité liée au libre accès aux coordonnées géographiques précises de la station.

La charte régionale en cours d'élaboration et qui définit les modalités de fonctionnement de la plateforme de données naturalistes en Bretagne liste les types d'utilisateurs qui ont accès à la précision maximale de la donnée sensible.

Donnée sensible = donnée dont la précision géographique est dégradée* pour certains publics

* dégradation au titre de la sensibilité de la donnée et non pas - par exemple - au titre de son statut public ou privé

¹ Directive 2003/4/CE du Parlement européen et du Conseil du 28 janvier 2003 concernant l'accès du public à l'information en matière d'environnement, article 2.1 - Directive Inspire 2007/02/ CE - Convention d'Aarhus 1998

² Article 124-4 CE : « Après avoir apprécié l'intérêt d'une communication, l'autorité publique peut rejeter la demande d'une information relative à l'environnement dont la consultation ou la communication porte atteinte : ... 2° A la protection de l'environnement auquel elle se rapporte ; ... »

³ Protocole du SINP : <http://www.naturefrance.fr/sinp/presentation-du-sinp/protocole-du-sinp>

⁴ DEE : les données dont l'architecture est standardisée au niveau national et qui sont portées et accessibles via les outils nationaux de diffusion et partage

Nature des données « sensibles »

Les données peuvent concerner des éléments comme les taxons, les syntaxons, les habitats ou les sites géologiques. Le caractère de « sensible » s’acquiert lorsqu’un de ces éléments est observé dans un contexte précis qui correspond à des conditions de sensibilité.

Le référentiel de sensibilité définit la liste des éléments potentiellement sensibles et les conditions de contexte constituant la sensibilité de la donnée.

Donnée sensible = un élément potentiellement sensible + un contexte constituant la sensibilité

Exemple fictif de ce qu’est une donnée « sensible »

Espèce potentiellement sensible : la cigogne noire.

Contexte de sensibilité : localisation ponctuelle du nid d’une cigogne noire.

Deux cas d’observations :

- > un individu de cigogne noire en vol le xx/yy/zz à Lat/Long = Donnée non sensible.
- > nid de cigogne noire occupé le xx/yy/zz à Lat/Long = Donnée sensible.

Ce qui ne relève pas de la donnée « sensible »

Selon le protocole du SINP, ne relèvent pas de la notion de données sensibles les données qu’on ne souhaite pas diffuser :

- pour des questions d’intérêts commercial, économique ou stratégique ;
- car le fournisseur de la donnée ne veut pas la voir diffusée, ou n’a pas donné son accord formel ;
- en attendant une publication ou une valorisation des résultats en exclusivité ;
- car la donnée n’est pas encore validée, ou parce qu’elle est douteuse (cas relevant de la problématique de validation/qualification) ;
- car la donnée est acquise sans autorisation, « illégalement », sur une propriété où l’observateur ne devait pas se trouver ;
- car la donnée est acquise par manipulation d’espèces protégées, sans autorisation.

Approche méthodologique

Dans ce document, on désigne par référentiel la liste des éléments (taxons, syntaxons, habitats, sites géologiques) potentiellement sensibles ainsi que les conditions de contexte constituant la sensibilité de la donnée.

L'approche méthodologique est fondée sur le guide technique national⁵. L'échelle régionale est définie comme échelle pertinente pour élaborer le référentiel. L'article D.411-21-3 du CE stipule qu'il doit être arrêté par le préfet de région après avis du CSRPN et du MNHN. A défaut de l'existence d'un référentiel régional, il existe une liste nationale, actuellement utilisée pour la diffusion des données INPN.

Rappel : le principe de « diffusion » est la règle, la « non diffusion », l'exception.

Démarche d'élaboration du référentiel

La démarche est animée par l'OEB dans le cadre du groupe régional de travail de la dynamique « plateforme régionale des données naturalistes ». L'État, le Conseil régional, les membres du CSRPN, les pilotes des observatoires régionaux thématiques et les principales structures porteuses d'informations naturalistes sont étroitement associés en tant qu'experts à toutes les étapes d'élaboration du référentiel.

Une fois consolidé par les experts, le référentiel est soumis à l'avis du CSRPN, puis du MNHN et approuvé par arrêté du préfet de région.

La notion de sensibilité est traitée sans tenir compte du statut public ou privé de la donnée.

Déroulement de l'élaboration de la version 1.0 :

- Elaboration par l'équipe projet « plateforme régionale de données naturalistes » et pôle métier Biodiversité : septembre 2018 à mai 2019.
- Avis du CSRPN : juin 2019.

Grille de critères - Cas des espèces

3 critères permettent d'apprécier les enjeux de sensibilité : le risque d'atteinte volontaire dans la région ou dans un même contexte, la sensibilité intrinsèque de l'espèce, l'effet de la diffusion de l'information.

Une espèce est considérée comme potentiellement sensible si elle répond simultanément aux trois critères.

Dans l'affirmative, des conditions de contexte permettent de préciser les cas exacts de sensibilité qui s'appliquent aux données d'occurrence.

⁵ Touroult J., Birard J., Bouix T., Chataigner J., De Wever P., Gourvil J., Guichard B., Landry Ph., Olivereau F., Pichard O., Poncet L., Touzé A. & Lebeau Y. 2014. Définition et gestion des données sensibles sur la nature dans le cadre du SINP. Guide technique. Rapport pour le SINP, rapport MNHN-SPN 2014-27, 26 p. + annexes.

Critères et questions relatifs à la qualification de l'espèce	Conclusion sur la sensibilité potentielle de l'espèce	
Critère A : Risque d'atteinte volontaire dans la région ou dans un même contexte	Si oui	Si non
A-1) L'espèce est-elle sujette à atteinte directe de type prélèvement ou dérangement (comestible, collection, utilisation médicinale, industrielle, photographie, commerce, chasse, pêche, horticulture, destruction volontaire...) ?	Passer à la question suivante	Pas sensible
A-2) Y-a-t-il des cas connus susceptibles d'affecter l'état des populations ?	Passer au B)	Cas à débattre
Critère B : Sensibilité intrinsèque de l'espèce	Si oui	Si non
B-1a) Si l'espèce figure sur une liste rouge régionale ou nationale (voire Européenne ou mondiale le cas échéant) selon la méthodologie UICN : est-elle dans une des catégories VU, EN, CR5, (sauf cas particulier de déclin d'une population encore répandue = non sensible) ? <i>ou</i>	Passer au C)	Passer à la question suivante
B-1b) S'il n'y a pas de liste rouge régionale ou nationale pour le groupe concerné, (ou que l'espèce a été évaluée DD ou NT par la liste rouge) : - l'espèce est considérée comme très rare (faible effectif ou surtout très peu de stations) au niveau régional <i>ou/et</i> - l'espèce est fragile par sa démographie faible	Passer au C)	Passer à la question suivante
B-2) L'espèce n'est pas particulièrement menacée mais son milieu ou la communauté d'espèces dont elle est caractéristique est très sensible en cas de fréquentation ou dérangement.	Cas à débattre et à traiter via la liste habitats	Pas sensible
Critère C : Effet de la diffusion de l'information (La disponibilité de l'information augmente-elle le risque ?)	Si oui	Si non
C-1) L'information de localisation est-elle de toute façon déjà disponible de façon simple pour toutes les stations connues à ce niveau de précision pour ceux que ça intéresse (sites internet, publications, forum) ?	Pas sensible	Passer à la question suivante
C-2) L'espèce est-elle facilement trouvable (ou accessible) sur le terrain, pour un observateur connaissant la biologie de l'espèce ?	Potentiellement sensible (voir éléments de contexte)	Cas à débattre
Passer au tableau suivant		

Éléments complémentaires et contextuels relatifs à la donnée	Si vérifié	Si non
Grain spatial limite de la sensibilité de la donnée. [= grain possible de diffusion]	Passer à la question suivante	Pas sensible
Périmètre géographique sur lequel s'étend la notion de sensibilité : entité administrative ou biogéographique de sensibilité. Peut aussi concerner uniquement les nouvelles localités.	Passer à la question suivante	Pas sensible
Durée temporelle de sensibilité après la date d'observation. *	Passer à la question suivante	Pas sensible
Autres informations éventuelle : colonie de reproduction, frayère, nidification... (selon la version du standard DEE en vigueur).	Sensible	Pas sensible

* : Exemple 1 an, 5 ans, 10 ans, 20 ans. Pour des rapaces dont le nid ne bouge pas, la donnée reste sensible dans le temps. À l'inverse, quand le lieu de reproduction change d'année en année, la sensibilité peut être levée au bout d'un an.

Grille de critères - Cas des habitats

Plusieurs facteurs militent pour ne pas aborder dans l'immédiat le cas des habitats : l'absence actuelle de format national standard d'échange (DEE) pour les données « habitat », la réflexion régionale non encore aboutie sur le niveau de menace de nombreux habitats, l'absence de régions ayant produit leur propre liste régionale d'habitats sensibles.

Grille de critères - Cas des sites géologiques

Les données géologiques sont particulièrement sensibles car elles ne sont ni renouvelables ni restaurables ; de plus il existe un fort attrait de certains éléments pour les collectionneurs.

Par rapport à la grille espèce, le critère de sensibilité intrinsèque (rareté, menace, etc.) est moins pertinent car le prélèvement d'éléments géologiques est irréversible. Il n'a pas été retenu.

Critères et questions relatifs à la qualification du site géologique	Conclusion sur la sensibilité de la donnée	
	Si oui	Si non
Critère A : Risque d'atteinte volontaire		
A-1) Le site contient-il des minéraux ou fossiles recherchés par les collectionneurs ? Cette question tient compte des caractéristiques précises des éléments sur le site (densité de fossiles, taille, qualité des minéraux...).	Passer à la question suivante	Pas sensible
A-2) Y-a-t-il des cas précis connus de « pillage » ou collecte abusive dans la région ou dans un contexte comparable (mêmes éléments géologiques, même configuration de site) ?	Passer au C)	A décider en CRPG
Critère C : Effet de la diffusion de l'information sur le site (La disponibilité de l'information augmente-elle le risque ?)	Si oui	Si non
C-1) L'information de localisation du site (coordonnées géographiques) est-elle de toute façon déjà disponible pour tous les géologues intéressés (site web, publication, forum) ?	Pas sensible	Passer à la question suivante
C-2) Les éléments géologiques à enjeux (minéraux, fossiles) sont-ils facilement trouvables (ou accessibles) et prélevables sur le terrain ?	Sensible	A décider en CRPG

La cohérence inter régionale

A notre connaissance, les régions Pays de la Loire et Normandie n'ont pas encore produit de listes des espèces sensibles. Cependant de par leur connaissance de l'ensemble du massif armoricain, les experts régionaux peuvent mettre en perspective la situation bretonne avec les territoires armoricains limitrophes.

Procédures et modalités

La donnée est qualifiée de sensible ou non, selon les codes présentés dans le tableau ci-dessous ; elle garde sa qualification ensuite dans tout son « cheminement », et notamment dans le SINP. La donnée élémentaire d'échange sensible est géographiquement floutée par la plateforme régionale, en fonction de son niveau de sensibilité défini dans le référentiel breton. La DEE ainsi floutée n'est plus sensible. Le codage permet de savoir qu'il existe à l'origine une donnée source plus précise et sensible.

Codage sensibilité	Niveau de diffusion autorisé (= niveau de floutage)
4	Aucune diffusion (cas exceptionnel)
3	Département
2	Maille 10 x 10 km
1	Commune
0	Précision maximale telle que saisie (non sensible). Statut par défaut.

Pour chaque critère et question des grilles, y compris les éléments de contexte de la donnée, il est indispensable de donner une justification précise. Cette formalisation fait écho à la réglementation qui stipule que la diffusion est la règle et que pour restreindre la diffusion publique, on doit démontrer le risque de porter atteinte et le mettre en relation avec l'intérêt de communiquer. La liste des espèces retenues doit s'accompagner de la justification selon les critères A, B et C présentés précédemment, ainsi que des conditions possibles de contexte.

Dans cette phase de lancement de la plateforme régionale de données naturalistes, une révision de la liste pourrait intervenir selon un pas de temps de 2 ans, ceci afin de prendre en compte d'éventuels ajustements. Une révision d'urgence peut être envisagée si les circonstances sur le terrain l'exigent.

Résultats généraux

XX espèces et XX sites géologiques sont concernés en Bretagne par la notion de sensibilité au sens SINP de terme.

Nombre d'espèces concernées par la notion de sensibilité en Bretagne

Mammifères	29
Oiseaux nicheurs	17
Reptiles	0
Amphibiens	0
Poissons d'eau douce	0
Invertébrés continentaux	2
Flore vasculaire	216
Sites géologiques	1

Les données sensibles relatives aux mammifères

L'approche méthodologique fondée sur le guide technique national a été appliquée en utilisant la grille de critères applicables aux espèces (cf. page 4). Toutes les espèces de mammifères identifiées en Bretagne ont été évaluées. Le résultat est le suivant :

Nom	Données sensibles	Floutage
Barbastelle d'Europe	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
Blaireau européen	Terriers	Commune
Castor d'Europe	Terriers	Commune
Fouine	Gîtes (fèces)	Commune
Grand Murin	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
Grand Rhinolophe	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
Lérot	Toutes données	Commune
Loutre d'Europe	Terriers	Commune
Martre des pins	Gîtes	Commune
Murin à moustaches	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
Murin à oreilles échancrées	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
Murin d'Alcathoe	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
Murin de Bechstein	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
Murin de Daubenton	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
Murin de Natterer	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
Noctule commune	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
Noctule de Leisler	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
Oreillard gris	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
Oreillard roux	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
Petit Rhinolophe	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
Pipistrelle commune	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
Pipistrelle de Kuhl	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
Pipistrelle de Nathusius	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
Pipistrelle pygmée	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
Putois d'Europe	Gîtes	Commune
Rat noir	Gîtes	Commune
Renard roux	Terriers	Commune
Sérotine commune	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
Vespertilion bicolore	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune

La grille d'analyse avec le résultat détaillé est disponible en annexe.

Les données sensibles relatives aux oiseaux

L'approche méthodologique fondée sur le guide technique national a été appliquée en utilisant la grille de critères applicables aux espèces (cf. page 4). Toutes les espèces d'oiseaux identifiées en Bretagne ont été évaluées. Les données relatives aux oiseaux migrateurs - hivernants ne sont pas jugées sensibles. Pour les données relatives aux oiseaux nicheurs le résultat est le suivant :

Nom	Données sensibles	Floutage	Durée
Aigrette garzette	site de reproduction	maille	
Autour des palombes	site de reproduction	maille	
Busard cendré	site de reproduction	maille	
Busard des roseaux	site de reproduction	maille	
Busard Saint-Martin	site de reproduction	maille	
Circaète Jean-le-blanc	site de reproduction	département	
Corbeau freux	site de reproduction	maille	
Courlis cendré	site de reproduction	maille	
Faucon pèlerin	site de reproduction	maille	
Grand Corbeau	site de reproduction	maille	
Grand Cormoran	site de reproduction	maille	
Grande aigrette	site de reproduction	maille	
Guêpier d'Europe	site de reproduction	maille	
Héron cendré	site de reproduction	maille	
Héron garde-bœufs	site de reproduction	maille	
Hibou des marais	site de reproduction	maille	5 ans
Spatule blanche	site de reproduction	maille	

La grille d'analyse avec le résultat détaillé est disponible en annexe.

Les données sensibles relatives à diverses autres espèces de faune

L'approche méthodologique fondée sur le guide technique national a été appliquée en utilisant la grille de critères applicables aux espèces (cf. page 4). Toutes les espèces d'amphibiens, reptiles, poissons d'eau douce et invertébrés continentaux identifiées en Bretagne ont été évaluées. Le résultat est le suivant :

Poissons d'eau douce : en l'état des connaissances, aucune donnée n'a été jugée sensible.

Reptiles et amphibiens : en l'état des connaissances, aucune donnée n'a été jugée sensible.

Invertébrés continentaux : en l'état des connaissances, aucune donnée n'a été jugée sensible, à l'exception des deux espèces ci-dessous.

Nom	Données sensibles	Floutage
Écrevisse à pattes blanches	Stations	maille
Mulette perlière	Stations	maille

La grille d'analyse avec le résultat détaillé est disponible en annexe.

Les données sensibles relatives à la flore

Tout en respectant l'esprit du guide national, il est nécessaire de tenir compte des spécificités liées aux données flore (cf. analyse du CBN Brest Sylvie Magnanon *et al.* 2019).

Remarques préalables⁶

Les CSRPN de Haute-Normandie et d'Auvergne ont mis en évidence les limites de l'application de la méthodologie du MNHN pour les listes d'espèces sensibles de flore. Ils ont relevé en particulier que les critères A et C sont difficiles à mettre en œuvre pour la flore. En accord avec leurs conclusions et dans le prolongement de leurs réflexions, le CBN de Brest constate que :

- Le critère A est difficile à renseigner pour de nombreuses espèces. S'il existe des arrêtés préfectoraux réglementant la cueillette de certaines espèces exploitées, ces arrêtés sont pris de manière hétérogène à l'échelle régionale et sont donc difficilement exploitables pour établir la liste des espèces sensibles selon ce critère A. Par ailleurs, ce dernier ne prend pas en compte la potentialité d'atteinte. En effet, notamment en ce qui concerne la cueillette de végétaux pour la pharmacie, la cosmétique, l'horticulture, la fleuristerie, la demande et le nombre d'espèces cueillies augmentent chaque année et il est difficile de prévoir ce qui pourra être cueilli demain. De plus, certaines espèces peuvent être et sont prélevées à des fins de collection (herbiers) ;

- Le critère C est subjectif, difficile à mesurer et pas forcément pertinent : ce n'est pas parce qu'une donnée d'espèce sensible serait « déjà disponible de façon simple » que la localité de l'espèce concernée ne serait plus sensible. Par exemple, de nombreuses informations concernant des espèces sensibles sont « disponibles de façon simple » dans le cadre du porter à connaissance des ZNIEFF sans pour autant être diffusées à un niveau de précision maximal ; leur diffusion auprès d'un large public à un niveau de précision supérieur à celui de l'information déjà diffusée peut générer un risque supplémentaire, notamment pour des espèces emblématiques faisant l'objet de collections (orchidées, espèces endémiques...) mais aussi pour des espèces protégées dont la présence peut contrarier des projets d'aménagement. Compte-tenu des phénomènes de curiosité qui se manifestent pour les plantes rares ainsi que des collectes abusives qui ont été observées pour certaines d'entre elles (collections d'herbier, tentatives de mise en culture...), le principe de précaution est de considérer que toute mise à disposition de donnée précise de localisation d'espèce très rare et menacée augmente potentiellement le risque de destruction de ces espèces ;

- Le critère B est basé sur la cotation de la menace si une liste rouge a été élaborée ou à défaut sur la rareté et la faiblesse des effectifs. Ce critère B est cohérent et, du fait que depuis 2015 des listes rouges régionales ont été établies selon la méthode de l'UICN, il est applicable sur le territoire d'agrément du CBN de Brest, en Bretagne et en Pays de la Loire (voir note de bas de page pour ce qui concerne la Normandie). Par ailleurs, certaines espèces vivent dans des habitats extrêmement sensibles au piétinement et la diffusion de leur localisation précise peut, dans certains cas constituer un risque accru de disparition.

Le CBN Brest note également, en accord avec le MNHN, que la sensibilité d'une espèce dépend de plusieurs facteurs tels que : son contexte stationnel, les usages qui sont faits de ses populations (ces usages variant selon les territoires), son niveau de rareté et d'attractivité vis-à-vis de collectionneurs ou de récolteurs, ses effectifs régionaux et ses effectifs stationnels, son habitat (certains habitats étant plus sensibles à la fréquentation/perturbation que d'autres habitats). Il remarque aussi que certaines stations d'espèces protégées réglementairement sont plus sensibles que d'autres au risque de destruction volontaire (dans les secteurs très fortement soumis à l'urbanisation notamment).

⁶ Extraits du document : Sylvie Magnanon, Marion Hardegen, Emmanuel Quéré, Julien Geslin, 2019. Mise en œuvre du SINP en région : Proposition d'orientations méthodologiques pour l'élaboration de listes régionales d'espèces sensibles sur le territoire d'agrément du CBN de Brest. CBN de Brest, 12 septembre 2019

Préconisations techniques⁷

Les préconisations ci-dessous s'inspirent de celles retenues par les CBN de Bailleul et du Massif central.

Grain spatial pour la mise à disposition des données dans le cadre du SINP :

Les localités des espèces sensibles ne seront pas diffusées à leur niveau maximal de leur précision géographique ; elles seront diffusées avec un niveau de précision plus grossier : à l'échelle de la commune et/ou de la maille kilométrique (5x5 km ou 10x10 km).

Espèces pouvant être retenues dans une liste d'espèces potentiellement sensibles :

1. Toutes **les espèces considérées comme disparues dans la région** (observées au moins une fois entre 1950 et 1990 mais non revues depuis malgré les recherches ; classées en conséquence RE –disparue en région- dans la liste rouge régionale) : en cas de redécouverte, ces espèces seront automatiquement classées « sensibles » ;
2. Toutes **les espèces gravement menacées dans la région** (classées en catégorie CR* ou CR ou EN dans la liste rouge régionale) ;
3. Toutes **les espèces menacées sur le territoire national et présentes dans la région** (classées en catégorie CR ou EN ou VU dans la liste rouge nationale) ;
4. Toutes les **espèces menacées et quasi-menacées dans la région** (classées en catégorie VU ou NT dans la liste rouge régionale) **ET** considérées comme « **très rares** » dans la région (occupant moins de 3,12 % des mailles 10x10 du territoire) ;
5. Les **espèces rares ET à très forte responsabilité régionale** : espèces endémiques, espèces dont plus de 80 % de l'aire d'occurrence française (métropolitaine) est située dans la région **ET** considérées comme « **rares** » dans la région (occupant moins de 6,25 % des mailles 10x10 du territoire).
6. Les **espèces figurant dans la liste régionale des espèces protégées ET Très « rares » à « assez Rares » en Bretagne** (moins de 12,5 % des mailles)
7. Les **espèces figurant dans la liste nationale des espèces protégées ET « très rares » à « assez rares » (moins de 12,5 % des mailles).**

NB :

- *Certaines espèces rentrent potentiellement dans plusieurs des catégories ci-dessus.*
- Si un taxon de rang spécifique est déclaré « sensible », l'ensemble des taxons de rang infra-spécifiques qui le composent seront de facto considérés comme sensibles également.
- Les espèces rares et/ou menacées appartenant à des genres inscrits sur la liste nationale des **plantes pouvant être soumises à réglementation préfectorale pour la cueillette** (*Limonium, Lycopodium...*) répondent de fait au critère A.

⁷ Extraits du document : Sylvie Manganon, Marion Hardegen, Emmanuel Quéré, Julien Geslin, 2019. Mise en œuvre du SINP en région : Proposition d'orientations méthodologiques pour l'élaboration de listes régionales d'espèces sensibles sur le territoire d'agrément du CBN de Brest. CBN de Brest 12 septembre 2019

Résultats

La grille d'analyse avec le résultat détaillé est disponible en annexe

- Nombre total de taxons présents en Bretagne 2 589
- Nombre total de taxons indigènes 1452
- Nombre total de taxons indigènes menacés et quasi-menacés 311
- Nombre total de taxons sensibles au regard du protocole SINP 216 (8 % de la flore régionale)

Sur les 216 taxons sensibles :

1. 11 disparus (dont 1 retrouvé récemment)
2. 88 très menacés en Bretagne (CR*, CR, EN)
3. 7 très menacés au niveau national (et présents dans la région)
4. 2 rares et à très forte responsabilité régionale
5. 89 menacés ou "quasi-menacés" en Bretagne (VU, NT) ET très rares dans la région
6. 9 protégés au niveau régional ET très rares à assez rares dans la région (moins de 12,5 % des mailles)
7. 10 protégés au niveau national ET très rares à assez rares dans la région (moins de 12,5 % des mailles)

La liste des taxons floristiques sensibles au sens INPN est disponible en annexe.

Les données sensibles relatives aux sites géologiques

L'inventaire national du patrimoine géologique (INPG) est une dynamique du ministère en charge de l'environnement, sous la responsabilité scientifique du MNHN et qui se conduit dans chaque région. L'inventaire a pour objectifs d'identifier les objets et sites géologiques remarquables, d'en évaluer la dimension patrimoniale et les besoins en matière de protection.

L'inventaire régional de Bretagne (IRPG) repose sur des données collectées auprès des personnes ressources essentiellement géologues universitaires, à partir de 1994 dans le cadre associatif de Bretagne Vivante-Sepnb et actuellement par la Société Géologique et Minéralogique de Bretagne (SGMB) dans le cadre de la commission régionale du patrimoine géologique (CRPG).

En l'état, cet inventaire est représentatif de la géodiversité bretonne (les objets géologiques, les phénomènes géologiques, les périodes, l'histoire géologique...). S'il ne retient pas tous les sites d'intérêt géologique de la région (ils sont innombrables !) il présente la quasi-totalité des sites remarquables reconnus.

C'est dans ce cadre que 17 sites ont été identifiés comme « confidentiels » (vocabulaire utilisé dans l'IRPG en alternative à « public »), impliquant que leur localisation précise ne devait pas être disponible à tous.

Pendant, les raisons invoquées pour ce classement en « confidentiel » sont éloignées de la sémantique du mot, sans être précisées dans la méthodologie. Ainsi, sur les 17 sites, seul le site des « plis en fourreaux dans les schistes paléozoïques du vallon de Kérigant » est vraiment cryptique : il est très difficile à trouver et peu de géologues - encore moins de « tout public » - sont au courant de sa localisation précise.

La localisation précise des 16 autres sites dits « confidentiels » est bien connue de tous ou assez facile à détecter sur le terrain. Le caractère de « confidentialité » utilisé dans l'IRPG breton repose essentiellement sur la notion d'accessibilité. Ces sites sont situés soit en terrain militaire, soit en carrière (sites industriels privés), soit dans des espaces protégés (à l'accès restreint, voire interdit, comme des réserves naturelles), soit sur des propriétés privées interdites.

Enfin, il est à noter que beaucoup de ces sites ne peuvent faire l'objet de pillage : structures de cisaillement, blocs de plusieurs tonnes des chaos granitiques...

Ainsi, de l'avis de la Société géologique et minéralogique de Bretagne, seul le site des « plis en fourreaux dans les schistes paléozoïques sur l'île de Groix » répond à la notion de sensible au sens du présent document⁸.

Tous les autres sites sont à classer en C1 : « information de localisation du site déjà disponible pour tous les géologues intéressés », donc « non sensibles ».

Code IRPG	Nom	Commune	Type	Intérêt ¹	Rareté	Floutage
BRE0001	Plis en fourreaux dans les schistes paléozoïques	GROIX (56069)	Site naturel de surface - Affleurement	Plis non cylindriques naturellement dégagés par l'érosion et observables en 3D. Sert de référence internationale pour ce type de déformation cisailante.	Internationale	Commune

⁸ Pour assurer une entière cohérence entre la dynamique de la plateforme régionale des données naturaliste et celle de l'IRPG, une attention particulière sera portée sur la diffusion, par la plateforme régionale, d'informations concernant tous les sites classés « confidentiels » par l'IRPG.



ANNEXE - DONNÉES SENSIBLES - RÉSULTATS DÉTAILLÉS

Groupe	Nom	Nom scientifique	A1	A2	B1a	B1b	B2	C1	C2	Données sensibles	Floutage
mammifère	Barbastelle d'Europe	Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)	O	O	N ?		O	N	N	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
mammifère	Belette	Mustela nivalis Linnaeus, 1766	N								
mammifère	Blaireau européen	Meles meles (Linnaeus, 1758)	O	O	N			N	O	Terriers	Commune
mammifère	Campagnol agreste	Microtus agrestis (Linnaeus, 1761)	N								
mammifère	Campagnol amphibie	Arvicola sapidus Miller, 1908	N								
mammifère	Campagnol des champs	Microtus arvalis (Pallas, 1778)	N								
mammifère	Campagnol roussâtre	Clethrionomys glareolus (Schreber, 1780)	N								
mammifère	Campagnol souterrain	Microtus subterraneus (de Sélys-Longchamps, 1836)	N								
mammifère	Castor d'Europe	Castor fiber Linnaeus, 1758	O	O	O			N	O	Terriers	Commune
mammifère	Cerf élaphe	Cervus elaphus Linnaeus, 1758	O	O	N			N	O		
mammifère	Chevreuil	Capreolus capreolus (Linnaeus, 1758)	O	O	N			N	O		
mammifère	Crocidure des jardins	Crocidura suaveolens (Pallas, 1811)	N								
mammifère	Crocidure leucode	Crocidura leucodon (Hermann, 1780)	N								
mammifère	Crocidure musette	Crocidura russula (Hermann, 1780)	N								
mammifère	Crossope aquatique	Neomys fodiens (Pennant, 1771)	N								
mammifère	Daim	Dama dama (Linnaeus, 1758)	X								
mammifère	Ecureuil roux	Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758	N								
mammifère	Fouine	Martes foina (Erleben, 1777)	O	O	N			N	N	Gîtes (fèces)	Commune
mammifère	Genette	Genetta genetta (Linnaeus, 1758)	O	O	N			N	N		
mammifère	Gerbille de Mongolie	Meriones unguiculatus (Milne-Edwards, 1867)	X								
mammifère	Grand Murin	Myotis myotis (Borkhausen, 1797)	O	O	N ?		O	N	N	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
mammifère	Grand Rhinolophe	Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)	O	O	O			N	N	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
mammifère	Grande noctule	Nyctalus lasiopterus (Schreber, 1780)	O								
mammifère	Hamster nain de Russie	Phodopus sungorus (Pallas, 1773)	X								
mammifère	Hérisson d'Europe	Erinaceus europaeus Linnaeus, 1758	N								
mammifère	Hermine	Mustela erminea Linnaeus, 1758	O	N							
mammifère	Lapin de garenne	Oryctolagus cuniculus (Linnaeus, 1758)	O	O	N			N	O		
mammifère	Lérot	Eliomys quercinus (Linnaeus, 1766)	O	O	O			N	N	Toutes données	Commune
mammifère	Lièvre d'Europe	Lepus europaeus Pallas, 1778	O	O	N			N	O		
mammifère	Loir gris	Glis glis (Linnaeus, 1766)	X								
mammifère	Loutre d'Europe	Lutra lutra (Linnaeus, 1758)	O	O	N	O		N	O	Terriers	Commune
mammifère	Martre des pins	Martes martes (Linnaeus, 1758)	O	O	N			N	N	Gîtes	Commune
mammifère	Minioptère de Schreibers	Miniopterus schreibersii (Kuhl, 1817)	X								
mammifère	Mulot sylvestre	Apodemus sylvaticus (Linnaeus, 1758)	N								
mammifère	Muntjac de Chine	Muntiacus reevesi (Ogilby, 1839)	X								
mammifère	Murin à moustaches	Myotis mystacinus (Kuhl, 1817)	O	O	N ?		O	N	N	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune

Groupe	Nom	Nom scientifique	A1	A2	B1a	B1b	B2	C1	C2	Données sensibles	Floutage
mammifère	Murin à oreilles échancrées	Myotis emarginatus (E. Geoffroy, 1806)	O	O	N ?		O	N	N	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
mammifère	Murin d'Alcathoe	Myotis alcathoe Helversen & Heller, 2001	O	O	N ?		O	N	N	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
mammifère	Murin de Bechstein	Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817)	O	O	N ?		O	N	N	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
mammifère	Murin de Daubenton	Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)	O	O	N ?		O	N	N	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
mammifère	Murin de Natterer	Myotis nattereri (Kuhl, 1817)	O	O	N ?		O	N	N	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
mammifère	Musaraigne couronnée	Sorex coronatus Millet, 1828	N								
mammifère	Musaraigne pygmée	Sorex minutus Linnaeus, 1766	N								
mammifère	Muscardin	Muscardinus avellanarius (Linnaeus, 1758)	O	N	N ?	O ?		N	N		
mammifère	Noctule commune	Nyctalus noctula (Schreber, 1774)	O	O	N ?		O	N	N	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
mammifère	Noctule de Leisler	Nyctalus leisleri (Kuhl, 1817)	O	O	N ?		O	N	N	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
mammifère	Oreillard gris	Plecotus austriacus (J.B. Fischer, 1829)	O	O	N ?		O	N	N	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
mammifère	Oreillard roux	Plecotus auritus (Linnaeus, 1758)	O	O	N ?		O	N	N	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
mammifère	Petit Rhinolophe	Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)	O	O	N ?		O	N	N	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
mammifère	Pipistrelle commune	Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)	O	O	N ?		O	N	N	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
mammifère	Pipistrelle de Kuhl	Pipistrellus kuhlii (Kuhl, 1817)	O	O	N ?		O	N	N	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
mammifère	Pipistrelle de Nathusius	Pipistrellus nathusii (Keyserling & Blasius, 1839)	O	O	N ?		O	N	N	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
mammifère	Pipistrelle pygmée	Pipistrellus pygmaeus (Leach, 1825)	O	O	N ?		O	N	N	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
mammifère	Putois d'Europe	Mustela putorius Linnaeus, 1758	O	O	N			N	N	Gîtes	Commune
mammifère	Ragondin	Myocastor coypus (Molina, 1782)	X								
mammifère	Rat des moissons	Micromys minutus (Pallas, 1771)	N								
mammifère	Rat musqué	Ondatra zibethicus (Linnaeus, 1766)	X								
mammifère	Rat noir	Rattus rattus (Linnaeus, 1758)	O	O	N	O ?		N	N	Gîtes	Commune
mammifère	Rat surmulot	Rattus norvegicus (Berkenhout, 1769)	X								
mammifère	Raton laveur	Procyon lotor (Linnaeus, 1758)	X								
mammifère	Renard roux	Vulpes vulpes (Linnaeus, 1758)	O	O	N			N	O	Terriers	Commune
mammifère	Sanglier	Sus scrofa Linnaeus, 1758	O	O	N			N	O		
mammifère	Sérotine commune	Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)	O	O	N ?		O	N	N	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
mammifère	Souris domestique	Mus musculus Linnaeus, 1758	O	N	N			N	O		
mammifère	Tamias de Sibérie	Tamias sibiricus (Laxmann, 1769)	X								
mammifère	Taupe d'Europe	Talpa europaea Linnaeus, 1758	O	N							
mammifère	Vespertilion bicolore	Vespertilio murinus Linnaeus, 1758	O	O	N ?		O	N	N	Gîtes hiver et mise-bas et swarming	Commune
mammifère	Vison d'Amérique	Mustela vison Schreber, 1777	X								
mammifère	Vison d'Europe	Mustela lutreola (Linnaeus, 1761)	X								
mammifère	Wallaby de Bennett	Macropus rufogriseus (Desmarest, 1817)	X								
invertébré	Écrevisse à pattes blanches	Austropotamobius pallipes (Lereboullet, 1858)	O	O	O			N	N	Stations	maille
invertébré	Mulette perlière	Margaritifera margaritifera (Linnaeus, 1758)	O	O	O : rare / fragile			N	O	Stations	maille

Groupe	Nom	Nom scientifique	A1	A2	B1a	B1b	B2	C1	C2	Données sensibles	Floutage	Durée
oiseau	Accenteur mouchet	Prunella modularis (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Aigle botté	Hieraetus pennatus (Gmelin, 1788)	N									
oiseau	Aigrette garzette	Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)	O	O				N	O	site de reproduction		maille
oiseau	Alouette calandrelle	Calandrella brachydactyla (Leisler, 1814)	X									
oiseau	Alouette des champs	Alauda arvensis Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Alouette lulu	Lullula arborea (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Autour des palombes	Accipiter gentilis (Linnaeus, 1758)	O	O	O			N	N	site de reproduction ; débattu par experts comme sensible		maille
oiseau	Avocette élégante	Recurvirostra avosetta Linnaeus, 1758	O	O	O			O				
oiseau	Barge à queue noire	Limosa limosa (Linnaeus, 1758)	X									
oiseau	Bécasse des bois	Scolopax rusticola Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Bécasseau variable	Calidris alpina (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Bécassine des marais	Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)	X									
oiseau	Bec-croisé des sapins	Loxia curvirostra Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Bengali rouge	Amandava amandava (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Bergeronnette des ruisseaux	Motacilla cinerea Tunstall, 1771	N									
oiseau	Bergeronnette flavéole	Motacilla flava flavissima (Blyth, 1834)	N									
oiseau	Bergeronnette grise	Motacilla alba Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Bergeronnette printanière	Motacilla flava Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Bernache du Canada	Branta canadensis (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Blongios nain	Ixobrychus minutus (Linnaeus, 1766)	N									
oiseau	Bondrée apivore	Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)	O	N								
oiseau	Bouscarle de Cetti	Cettia cetti (Temminck, 1820)	N									
oiseau	Bouvreuil pivoine	Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Bruant jaune	Emberiza citrinella Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Bruant proyer	Emberiza calandra Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Bruant zizi	Emberiza cirius Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Busard cendré	Circus pygargus (Linnaeus, 1758)	O	O	O			N	O	site de reproduction		maille
oiseau	Busard des roseaux	Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)	O	O	O			N	O	site de reproduction		maille
oiseau	Busard Saint-Martin	Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)	O	O	O			N	N	site de reproduction ; débattu par experts comme sensible		maille
oiseau	Buse variable	Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Butor étoilé	Botaurus stellaris (Linnaeus, 1758)	X									
oiseau	Caille des blés	Coturnix coturnix (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Canard chipeau	Anas strepera Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Canard colvert	Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758	N									

Groupe	Nom	Nom scientifique	A1	A2	B1a	B1b	B2	C1	C2	Données sensibles	Floutage	Durée
oiseau	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i> (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i> (Boddaert, 1783)	N									
oiseau	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	N									
oiseau	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	N									
oiseau	Flamant des Caraïbes	<i>Phoenicopterus ruber</i> Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Fou de Bassan	<i>Morus bassanus</i> (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Foulque macroule	<i>Fulica atra</i> Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i> (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i> (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Fulmar boréal	<i>Fulmarus glacialis</i> (Linnaeus, 1761)	N									
oiseau	Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i> (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	N									
oiseau	Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i> Pontoppidan, 1763	O	O	O			O				
oiseau	Goéland brun	<i>Larus fuscus</i> Linnaeus, 1758	O	O				O				
oiseau	Goéland leucopnée	<i>Larus michahellis</i> Naumann, 1840	N									
oiseau	Goéland marin	<i>Larus marinus</i> Linnaeus, 1758	O	O				O				
oiseau	Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i> (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	O	O	O			N	O	site de reproduction		maille
oiseau	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	O	O	O			N	O	site de reproduction		maille
oiseau	Grand Gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i> Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Grande aigrette	<i>Ardea alba</i> Linnaeus, 1758	O	O		O		N	O	site de reproduction		maille
oiseau	Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i> Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i> Brehm, 1831	O	O		O		O				
oiseau	Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i> (Pallas, 1764)	N									
oiseau	Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i> Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820	N									
oiseau	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831	N									
oiseau	Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	O	O	O			N	O	site de reproduction		maille
oiseau	Guillemot de Troil	<i>Uria aalge</i> (Pontoppidan, 1763)	N									
oiseau	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	O	O				N	N	site de reproduction ; débattu par experts comme sensible		maille

Groupe	Nom	Nom scientifique	A1	A2	B1a	B1b	B2	C1	C2	Données sensibles	Floutage	Durée
oiseau	Héron garde-bœufs	Bubulcus ibis (Linnaeus, 1758)	O	O	O			N	O	site de reproduction	maille	
oiseau	Héron pourpré	Ardea purpurea Linnaeus, 1766	N									
oiseau	Hibou des marais	Asio flammeus (Pontoppidan, 1763)	O	O		O		N	N	site de reproduction ; débattu par experts comme sensible	maille	5 ans
oiseau	Hibou moyen-duc	Asio otus (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Hirondelle de fenêtre	Delichon urbicum (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Hirondelle de rivage	Riparia riparia (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Hirondelle rustique	Hirundo rustica Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Huïtrier pie	Haematopus ostralegus Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Huppe fasciée	Upupa epops Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Hypolaïs polyglotte	Hippolaïs polyglotta (Vieillot, 1817)	N									
oiseau	Ibis sacré	Threskiornis aethiopicus (Latham, 1790)	N									
oiseau	Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Locustelle lusciniotide	Locustella luscinioides (Savi, 1824)	N									
oiseau	Locustelle tachetée	Locustella naevia (Boddaert, 1783)	N									
oiseau	Loriot d'Europe	Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Macareux moine	Fratercula arctica (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Marouette ponctuée	Porzana porzana (Linnaeus, 1766)	N									
oiseau	Martinet noir	Apus apus (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Merle à plastron	Turdus torquatus Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Merle noir	Turdus merula Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Mésange bleue	Parus caeruleus Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Mésange charbonnière	Parus major Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Mésange huppée	Parus cristatus Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Mésange noire	Parus ater Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Mésange nonnette	Parus palustris Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Milan noir	Milvus migrans (Boddaert, 1783)	N									
oiseau	Moineau domestique	Passer domesticus (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Moineau friquet	Passer montanus (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Mouette rieuse	Chroicocephalus ridibundus (Linnaeus, 1766)	O	O		O		O				
oiseau	Mouette tridactyle	Rissa tridactyla (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Océanite tempête	Hydrobates pelagicus (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Œdicnème criard	Burhinus oedicnemus (Linnaeus, 1758)	O	O		O		N	N	débattu par experts comme non sensible		
oiseau	Oie de Magellan	Chloephaga picta (Gmelin, 1789)	N									

Groupe	Nom	Nom scientifique	A1	A2	B1a	B1b	B2	C1	C2	Données sensibles	Floutage	Durée
oiseau	Ouette d'Egypte	<i>Alopochen aegyptiacus</i> (Linnaeus, 1766)	N									
oiseau	Panure à moustaches	<i>Panurus biarmicus</i> (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Pélican frisé	<i>Pelecanus crispus</i> Bruch, 1832	N									
oiseau	Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i> (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Perruche à collier	<i>Psittacula krameri</i> (Scopoli, 1769)	N									
oiseau	Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	N									
oiseau	Petit-duc scops	<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i> (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Pic cendré	<i>Picus canus</i> Gmelin, 1788	N									
oiseau	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i> (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Pic vert	<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Pie bavarde	<i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	X									
oiseau	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Pigeon biset	<i>Columba livia</i> Gmelin, 1789	N									
oiseau	Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Pingouin torda	<i>Alca torda</i> Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Pipit maritime	<i>Anthus petrosus</i> (Montagu, 1798)	N									
oiseau	Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i> (Vieillot, 1819)	X									
oiseau	Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i> (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)	N									
oiseau	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1887)	N									
oiseau	Puffin des Anglais	<i>Puffinus puffinus</i> (Brünnich, 1764)	O	N	O			O				
oiseau	Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Râle des genêts	<i>Crex crex</i> (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i> (Temminck, 1820)	N									
oiseau	Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i> (Linnaeus, 1758)	N									

Groupe	Nom	Nom scientifique	A1	A2	B1a	B1b	B2	C1	C2	Données sensibles	Floutage	Durée
oiseau	Rossignol philomèle	Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831	N									
oiseau	Rougegorge familier	Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Rougequeue à front blanc	Phoenicurus phoenicurus (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)	N									
oiseau	Rousserolle effarvatte	Acrocephalus scirpaceus (Hermann, 1804)	N									
oiseau	Rousserolle verderolle	Acrocephalus palustris (Bechstein, 1798)	N									
oiseau	Sarcelle d'été	Anas querquedula Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Sarcelle d'hiver	Anas crecca Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Serin cini	Serinus serinus (Linnaeus, 1766)	N									
oiseau	Sittelle torchepot	Sitta europaea Linnaeus, 1758	N									
oiseau	Spatule blanche	Platalea leucorodia Linnaeus, 1758	O	O		O		N	O	site de reproduction		maille
oiseau	Sterne arctique	Sterna paradisaea Pontoppidan, 1763	X									
oiseau	Sterne caugék	Thalasseus sandvicensis (Latham, 1787)	O	O			O	O				
oiseau	Sterne de Dougall	Sterna dougallii Montagu, 1813	O	O				O				
oiseau	Sterne élégante	Thalasseus elegans (Gambel, 1849)	O	O		O		O				
oiseau	Sterne naine	Sternula albifrons (Pallas, 1764)	O	O	O			O				
oiseau	Sterne pierregarin	Sterna hirundo Linnaeus, 1758	O	O				O	O			
oiseau	Tadorne casarca	Tadorna ferruginea (Pallas, 1764)	N									
oiseau	Tadorne de Belon	Tadorna tadorna (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Tarier des prés	Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Tarier pâtre	Saxicola torquatus (Linnaeus, 1766)	N									
oiseau	Torcol fourmilier	Jynx torquilla Linnaeus, 1758	X									
oiseau	Tourterelle des bois	Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Tourterelle turque	Streptopelia decaocto (Frisvaldszky, 1838)	N									
oiseau	Traquet motteux	Oenanthe oenanthe (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Vanneau huppé	Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)	N									
oiseau	Verdier d'Europe	Carduelis chloris (Linnaeus, 1758)	N									

Code IRPG	Nom	confidentiel	IRPG	A1	A2	C1	C2	Floutage
géologie BRE0001	Plis en fourreaux dans les schistes paléozoïques	oui		oui	oui	oui	non	Commune
géologie BRE0002	Schistes à chistolites de l'Ordovicien des Salles-de-Rohan	oui		oui	oui	non		
géologie BRE0021	Conglomérat de Montfort paléozoïque, Le Château du Pied d'Anon	oui		non				
géologie BRE0026	Structures de cisaillement hercyniennes, Carrière de Lescastel	oui		non				
géologie BRE0033	Cornéenne à andalousite, Carrière de Guerphalès	oui		non				
géologie BRE0067	Formations du Quivit et de Caouennet (Carbonifère inférieur)	oui		non				
géologie BRE0080	Quartzites du Roc'h Nivelen (Ordovicien inférieur)	oui		non				
géologie BRE0081	Grès armoricain ordovicien de la carrière de la Moutte	oui		non				
géologie BRE0086	Gisement de fossiles de l'Ordovicien Moyen de Traveuzot	oui		oui	oui	non		
géologie BRE0091	Anciennes exploitations de grès de l'Ordovicien Supérieur de La Ville en Bois	oui		non				
géologie BRE0096	Ancienne exploitation de calcaire du Dévonien Inférieur de Bois-Roux	oui		non				
géologie BRE0102	Carrière de Kersantite hercynienne de Run Vraz	oui		non				
géologie BRE0147	Gisement de kaolin dans le granite hercynien de Ploemeur	oui		non				
géologie BRE0148	Chaos dans le Granite d'anatexie dévonien du Moulin de l'évêque	oui		non				
géologie BRE0156	Source hydrothermale du Moulin de Quip	oui		non				
géologie BRE0179	Blocs cyclopéens actuels de l'île Banneg	oui		non				
géologie BRE0192	Formations du Grès armoricain et d'Andouillé (Ordovicien Inférieur et Moyen)	oui		non				

Taxons considérés comme "Sensibles" en Bretagne (nomenclature d'après Taxref 12)	Remarques	Statut de menace en Bretagne (Liste_UICN_BZH_2015)	Statut de menace en France (Liste_UICN_NAT_2018)	Taxon protégé sur territoire national (annexe 1 ou 2) (Liste_PROT_NAT_1_982)	Taxon protégé sur territoire régional (Liste_PROT_BZH_1_987)	Directives Habitats Faune Flore (Liste_DH_EUR_1_992)	Responsabilité de la Bretagne : % des mailles occupées en France présentes en Bretagne	Catégorie de rareté en Bretagne (Non Signalées Récemment, Très Rares, Assez Rares, Rares, Peu Communes, Assez Communes, Communes)	Le taxon répond-il au critère A de la méthode "espèce sensible" du SINP"	Le taxon répond-il au critère B de la méthode "espèce sensible" du SINP"	Le taxon répond-il au critère C de la méthode "espèce sensible" du SINP"
Taxon non revu (cat. RE de la LR UICN Bretagne 2015)											
Anchusa italica Retz., 1779		RE	LC				0,52	NSR	?	oui	oui
Crepis suffreniana (DC.) J.Lloyd, 1844		RE	LC		Reg BZH		0	NSR	?	oui	oui
Filago lutescens Jord., 1846		RE					0	NSR	?	oui	oui
Filago pyramidata L., 1753		RE	LC				0	NSR	?	oui	oui
Gentianella amarella (L.) Börner, 1912		RE	NT	Nat 1			0	NSR	?	oui	oui
Lolium temulentum L., 1753		RE	CR				3,85	NSR	?	oui	oui
Poa anceps (Gaudin) Hegetschw. & Heer, 1839		RE	DD				0	NSR	?	oui	oui
Puccinellia festuciformis (Host) Parl., 1850	cette plante n'est représentée que par la ssp. festuciformis	RE	LC				0	NSR	?	oui	oui
Pyrola minor L., 1753		RE	LC				0,21	NSR	oui	oui	oui
Schoenoplectus triquetus (L.) Palla, 1888		RE	LC		Reg BZH		0	NSR	?	oui	oui
Sedum pentandrum (DC.) Boreau, 1849		RE	EN				5,26	TR	?	oui	oui
Taxon menacé en Bretagne (cat. CR*, CR, EN de la liste rouge Bretagne 2015)											
Agrostemma githago L., 1753		CR	LC				1,22	TR	?	oui	oui
Antinoria agrostidea (DC.) Parl., 1845		EN	EN				42,86	TR	?	oui	oui
Asplenium onopteris L., 1753		EN	LC				0,53	TR	?	oui	oui
Astragalus glycyphyllos L., 1753		EN	LC				0,11	TR	oui	oui	oui
Bromus arvensis L., 1753		CR	LC				0,39	TR	?	oui	oui
Buglossoides arvensis (L.) I.M.Johnst., 1954		EN	LC				0,7	TR	?	oui	oui
Callitriche truncata (Rouy) Braun-Blanq., 1929	cette plante n'est représentée que par la ssp. occidentalis	CR*	LC				1,79	TR	?	oui	oui
Campanula patula L., 1753		CR*	LC				0	NSR	?	oui	oui
Carex acutiformis Ehrh., 1789		EN	LC				0,55	R	?	oui	oui
Carex diandra Schrank, 1781		CR	NT				0,76	TR	?	oui	oui
Carex elongata L., 1753		EN	LC				0,57	TR	?	oui	oui
Carex lasiocarpa Ehrh., 1784		EN	LC				0,95	TR	?	oui	oui
Cephalanthera longifolia (L.) Fritsch, 1888		CR	LC		Reg BZH		0,08	TR	oui	oui	oui
Cicuta virosa L., 1753		CR	VU				2,86	TR	?	oui	oui
Girsium acaulon (L.) Scop., 1769		EN	LC				0,17	TR	?	oui	oui
Girsium eriophorum (L.) Scop., 1772		CR	LC				0,05	TR	?	oui	oui
Cladanthus mixtus (L.) Chevall., 1827		EN	LC				0,91	TR	?	oui	oui
Corydalis solida (L.) Clairv., 1811		EN	LC				0,3	TR	?	oui	oui
Crepis foetida L., 1753		CR*	LC				0,48	TR	?	oui	oui
Crypsis aculeata (L.) Aiton, 1789		CR	LC				1,61	TR	?	oui	oui
Cyperus flavescens L., 1753		EN	LC				1,05	TR	?	oui	oui
Cyperus michelianus (L.) Delile, 1813		EN	LC				1,69	TR	?	oui	oui
Cystopteris fragilis (L.) Bernh., 1805		CR	LC				0,1	TR	?	oui	oui
Dipsacus pilosus L., 1753		CR	LC				0,12	TR	?	oui	oui
Elatine alsinastrum L., 1753		CR	NT		Reg BZH		1,82	TR	?	oui	oui
Elatine macropoda Guss., 1827		CR*	NT				13,33	TR	?	oui	oui
Eleocharis quinqueflora (Hartmann) O.Schwarz, 1949		EN	LC				3,3	TR	?	oui	oui
Elymus caninus (L.) L., 1755		EN	LC				0,12	TR	?	oui	oui
Epipactis helleborine subsp. neerlandica (Verm.) Buttler, 1986		CR	LC				10,53	TR	?	oui	oui
Equisetum hyemale L., 1753		EN	LC		Reg BZH		0,57	TR	?	oui	oui
Equisetum variegatum Schleich. ex F.Weber & D.Mohr, 1807		CR	LC				0,49	TR	?	oui	oui
Eriophorum latifolium Hoppe, 1800		CR	LC		Reg BZH		0,2	TR	?	oui	oui
Eryngium viviparum J.Gay, 1848		CR	CR	Nat 1		anx 2 et anx 4	100	TR	oui	oui	oui
Euphorbia peplis L., 1753		EN	LC	Nat 2			4,76	TR	?	oui	oui
Festuca ovina subsp. bigoudenensis Kerguélen & Plonka, 1988		EN			Reg BZH		100	TR	?	oui	oui
Galeopsis speciosa Mill., 1768		CR	DD				11,11	TR	?	oui	oui
Galium divaricatum Pourr. ex Lam., 1788		EN	LC				2,04	TR	?	oui	oui
Galium pumilum Murray, 1770		CR	LC				0,06	TR	?	oui	oui
Groenlandia densa (L.) Fourr., 1869		CR*	LC				0,16	TR	?	oui	oui
Hammarbya paludosa (L.) Kuntze, 1891		EN	EN	Nat 1			26,32	TR	oui	oui	oui
Huperzia selago (L.) Bernh. ex Schrank & Mart., 1829		CR	LC		Reg BZH		1,66	TR	?	oui	oui
Hymenophyllum wilsonii Hook., 1830		EN	EN	Nat 1			83,33	TR	?	oui	oui
Juncus compressus Jacq., 1762		EN	LC				0,37	TR	?	oui	oui
Lactuca saligna L., 1753		CR*	LC				0,6	TR	?	oui	oui
Lathraea squamaria L., 1753		EN	LC				0,54	TR	?	oui	oui
Lathyrus angulatus L., 1753		EN	LC				0,65	TR	?	oui	oui

Lathyrus japonicus Willd.	cette plante n'est représentée que par la ssp. maritimus	CR	DD	Nat 1			66,67	TR	?	oui	oui
Lathyrus palustris L., 1753		CR	EN				0,93	TR	?	oui	oui
Lathyrus sphaericus Retz., 1783		CR*	LC				0,46	TR	?	oui	oui
Legousia hybrida (L.) Delarbre, 1800		CR	LC				0,83	TR	?	oui	oui
Legousia speculum-veneris (L.) Chaix, 1785		CR*	LC				0,15	TR	?	oui	oui
Lepidium campestre (L.) R.Br., 1812		EN	LC				0,56	R	?	oui	oui
Lobelia dortmanna L., 1753		CR	NT	Nat 1			9,09	TR	?	oui	oui
Lupinus angustifolius L., 1753	cette plante n'est représentée que par la ssp. reticulatus	CR			Reg BZH		2,74	TR	?	oui	oui
Lycopodium clavatum L., 1753		EN	LC		Reg BZH	anx 5_	1,8	TR	oui	oui	oui
Lysimachia foemina (Mill.) U.Manns & Anderb., 2009		CR*	LC				0,05	TR	?	oui	oui
Malva setigera Spenn., 1829		EN	LC				0,27	TR	?	oui	oui
Myosotis sicula Guss., 1843		EN	NT		Reg BZH		21,74	TR	?	oui	oui
Myosurus minimus L., 1753		EN	LC				0,85	TR	?	oui	oui
Neottia nidus-avis (L.) Rich., 1817		CR	LC		Reg BZH		0,41	TR	oui	oui	oui
Omalotheca sylvatica (L.) Sch.Bip. & F.W.Schultz, 1861		CR*					0,12	TR	?	oui	oui
Ophioglossum azoricum C.Presl, 1845		EN	LC	Nat 1			6,45	TR	?	oui	oui
Ophrys funerea Viv., 1824		EN	LC				0,96	TR	oui	oui	oui
Orchis anthropophora (L.) All., 1785		EN	LC				0,22	TR	oui	oui	oui
Orobanche picridis F.W.Schultz, 1830		EN	LC				0,48	TR	?	oui	oui
Paris quadrifolia L., 1753		EN	LC				0,21	TR	oui	oui	oui
Peucedanum gallicum Latourr., 1785		CR	LC				0,17	TR	?	oui	oui
Phelipanche nana (Reut.) Soják, 1972		CR	LC				1,65	TR	?	oui	oui
Poa palustris L., 1759		CR	LC				0,23	TR	?	oui	oui
Potamogeton acutifolius Link, 1818		CR*	NT				1,39	TR	?	oui	oui
Potentilla montana Brot., 1804		EN	LC				0,79	TR	?	oui	oui
Prunella laciniata (L.) L., 1763		CR	LC				0,06	TR	?	oui	oui
Puccinellia distans (Jacq.) Parl., 1848		EN	DD				2,71	TR	?	oui	oui
Quercus pyrenaica Willd., 1805		EN	LC				1,18	TR	?	oui	oui
Ranunculus arvensis L., 1753		EN	LC				1,16	R	?	oui	oui
Salvia pratensis L., 1753		EN	LC				0,29	TR	?	oui	oui
Scandix pecten-veneris L., 1753		EN	LC				1,51	TR	?	oui	oui
Scutellaria hastifolia L., 1753		CR	VU				3,61	TR	?	oui	oui
Serapias lingua L., 1753		CR	LC		Reg BZH		0,6	TR	oui	oui	oui
Seseli annuum L., 1753		EN	LC		Reg BZH		3,51	TR	?	oui	oui
Sium latifolium L., 1753		EN	NT				0,66	TR	?	oui	oui
Sparganium natans L., 1753		CR	NT				1,79	TR	?	oui	oui
Stellaria palustris Ehrh. ex Hoffm., 1791		EN	VU				2,06	TR	?	oui	oui
Trifolium bocconei Savi, 1808		CR	LC		Reg BZH		1,16	TR	?	oui	oui
Trifolium medium L., 1759		EN					0,27	TR	?	oui	oui
Trifolium ochroleucon Huds., 1762		EN	LC				0,08	TR	?	oui	oui
Utricularia minor L., 1753		EN	NT				5,09	TR	?	oui	oui
Vaccinium oxycoccos L., 1753		CR	LC		Reg BZH		0,67	TR	?	oui	oui
Taxon menacé à l'échelle nationale (cat. CR, EN, VU de la liste rouge France 2018)											
Anacamptis palustris (Jacq.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997		VU	VU		Reg BZH		3,42	TR	?	oui	oui
Damasonium alisma Mill., 1768		VU	EN	Nat 1			11,29	R	?	oui	oui
Daucus carota subsp. gadecaeii (Rouy & E.G.Camus) Heywood, 1968		VU	VU	Nat 1			72,73	TR	?	oui	oui
Elatine hydropiper L., 1753		DD	EN				7,14	TR	?	oui	oui
Limonium humile Mill., 1768		VU	VU	Nat 1			100	TR	oui	oui	oui
Ranunculus lingua L., 1753		LC	VU	Nat 1			6,33	R	?	oui	oui
Spiranthes aestivalis (Poir.) Rich., 1817		NT	VU	Nat 1		anx 4	11,5	AR	oui	oui	oui
Taxon menacé en Bretagne (cat. VU ou NT de la liste rouge Bretagne 2015) et très rare en Bretagne											
Achillea maritima (L.) Ehrend. & Y.P.Guo, 2005		VU	LC		Reg BZH		18,33	TR	?	oui	oui
Adenocarpus complicatus (L.) J.Gay, 1836		VU	LC		Reg BZH		15,63	TR	?	oui	oui
Adiantum capillus-veneris L., 1753		NT	LC		Reg BZH		2,1	TR	oui	oui	oui
Allium schoenoprasum L., 1753		NT	LC		Reg BZH		1,05	TR	oui	oui	oui
Alyssum simplex Rudolphi, 1799		NT	LC				0,85	TR	?	oui	oui
Apera interrupta (L.) P.Beauv., 1812		VU	LC				0,96	TR	?	oui	oui
Arenaria montana L., 1755		VU					2,38	TR	?	oui	oui
Blackstonia imperfoliata (L.f.) Samp., 1913		VU	LC		Reg BZH		6,45	TR	?	oui	oui
Calamagrostis canescens (Weber) Roth, 1789		VU					0,84	TR	?	oui	oui
Cardamine amara L., 1753		NT	LC				1,54	TR	?	oui	oui
Cardamine impatiens L., 1753		NT	LC				0,51	TR	?	oui	oui
Cardamine parviflora L., 1759		VU	NT				4,81	TR	?	oui	oui
Carex depauperata Curtis ex With., 1787		VU	LC				2,29	TR	?	oui	oui
Carex liparocarpus Gaudin, 1804		NT			Reg BZH		1,07	TR	?	oui	oui

Centaurea calcitrapa L., 1753		VU	LC				1,95	TR	?	oui	oui
Centaurea scabiosa L., 1753		VU	LC				0,86	TR	?	oui	oui
Centaureum portense (Brot.) Butcher, 1930		VU	NT	Nat 1			78,57	TR	?	oui	oui
Cerastium arvense L., 1753		VU	LC		Reg BZH		0,27	TR	?	oui	oui
Chenopodium vulvaria L., 1753		VU	LC				2,41	TR	?	oui	oui
Cochlearia aestuaria (J.Lloyd) Heywood, 1964		VU	NT	Nat 1			80	TR	?	oui	oui
Crassula vaillantii (Willd.) Roth, 1827		VU	NT		Reg BZH		10	TR	?	oui	oui
Crypsis alopecuroides (Piller & Mitterp.) Schrad., 1806		NT	LC				2,06	TR	?	oui	oui
Cuscuta planiflora Ten., 1829	cette plante n'est représentée que par la var. godronii	VU					5,17	TR	?	oui	oui
Eleocharis parvula (Roem. & Schult.) Link ex Bluff, Nees & Schauer, 1836		VU	NT				55,56	TR	?	oui	oui
Equisetum ramosissimum Desf., 1799		VU	LC				0,56	TR	?	oui	oui
Equisetum sylvaticum L., 1753		VU	LC				3,39	TR	?	oui	oui
Erodium botrys (Cav.) Bertol., 1817		NT	LC		Reg BZH		12,5	TR	?	oui	oui
Erodium malacoides (L.) L'Hér., 1789		NT	LC		Reg BZH		1,6	TR	?	oui	oui
Euphorbia esula L., 1753	cette plante n'est représentée que par la ssp. esula	VU	LC				2,12	TR	?	oui	oui
Euphorbia platyphyllos L., 1753		VU	LC				0,38	TR	?	oui	oui
Fritillaria meleagris L., 1753		VU	LC				1,65	TR	oui	oui	oui
Galatella linosyris (L.) Rchb.f., 1854	cette plante n'est représentée que par la var. armoricana	VU			Reg BZH		100	TR	?	oui	oui
Glandora prostrata (Loisel.) D.C.Thomas, 2008		NT	LC	Nat 1			30,43	TR	?	oui	oui
Gymnadenia conopsea (L.) R.Br., 1813		VU	LC				0,51	TR	?	oui	oui
Helianthemum nummularium (L.) Mill., 1768		VU	LC		Reg BZH		0,18	TR	oui	oui	oui
Heliotropium europaeum L., 1753		VU	LC				0,55	TR	?	oui	oui
Helleborus viridis L., 1753	cette plante n'est représentée que par la ssp. occidentalis	NT					1	TR	?	oui	oui
Hippuris vulgaris L., 1753		VU	NT				3,05	TR	oui	oui	oui
Hypericum montanum L., 1755		VU	LC				0,88	TR	?	oui	oui
Juncus subnodulosus Schrank, 1789		VU	LC				1,01	TR	?	oui	oui
Kickxia commutata (Bernh. ex Rchb.) Fritsch, 1897		NT		Nat 1			5,26	TR	?	oui	oui
Lathyrus pannonicus (Jacq.) Garcke, 1863	cette plante n'est représentée que par la var. pannonicus	VU	NT				2,86	TR	?	oui	oui
Lepidium latifolium L., 1753		NT	LC				7,26	TR	?	oui	oui
Limonium auriculifolium (Pourr.) Druce, 1928		NT	LC				23,08	TR	oui	oui	oui
Limonium ovalifolium (Poir.) Kuntze, 1891		NT	LC		Reg BZH		34,78	TR	oui	oui	oui
Linum trigynum L., 1753		NT	LC				0,64	TR	?	oui	oui
Liparis loeselii (L.) Rich., 1817		NT	NT	Nat 1		anx 2 et anx 4	8,89	TR	oui	oui	oui
Liparis loeselii var. loeselii (L.) Rich., 1817		NT		Nat_1		anx 2 et anx 4_	50	TR	oui	oui	oui
Liparis loeselii var. ovata Ridd. ex Godfery, 1933		VU		Nat_1		anx 2 et anx 4_	28,57	TR	oui	oui	oui
Lolium parabolicum Sennen ex Samp., 1922		NT	NT	Nat 1			71,43	TR	?	oui	oui
Lotus maritimus L., 1753		VU	LC		Reg BZH		0,23	TR	?	oui	oui
Malva nicaeensis All., 1785		VU	LC				7,69	TR	?	oui	oui
Myriophyllum verticillatum L., 1753		VU	LC				1,98	TR	?	oui	oui
Najas minor All., 1773		NT	LC				4,46	TR	?	oui	oui
Narcissus triandrus L., 1762	cette plante n'est représentée que par la var. loiseleurii	NT	NT	Nat 1		anx 2 et anx 4	100	TR	?	oui	oui
Ophrys aranifera Huds., 1778		NT	LC		Reg BZH_		1,08	TR	oui	oui	oui
Ornithopus compressus L., 1753		NT	LC				1,34	TR	?	oui	oui
Papaver argemone L., 1753		NT	LC				1,57	TR	?	oui	oui
Pilosella peleteriana (Mérat) F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862		VU	LC				6,98	TR	?	oui	oui
Plantago media L., 1753		VU	LC				0,56	TR	?	oui	oui
Platanthera chlorantha (Custer) Rchb., 1828		VU	LC				0,53	TR	?	oui	oui
Potamogeton coloratus Hornem., 1813		VU	LC				3,18	TR	?	oui	oui
Potamogeton lucens L., 1753		VU	LC				0,76	TR	?	oui	oui
Potamogeton obtusifolius Mert. & W.D.J.Koch, 1823		VU	LC				6,29	TR	?	oui	oui
Potentilla verna L., 1753		VU	LC				0,28	TR	?	oui	oui
Pyrola rotundifolia L., 1753		VU	LC				1,9	TR	oui	oui	oui
Ranunculus nodiflorus L., 1753		VU	NT	Nat 1			23,53	TR	?	oui	oui
Rhinanthus angustifolius C.C.Gmel., 1806	cette plante n'est représentée que par la ssp.angustifolius	VU					3,23	TR	?	oui	oui
Rumex bucephalophorus L., 1753		VU	LC				4,88	TR	?	oui	oui
Rumex palustris Sm., 1800		VU	LC				4,17	TR	?	oui	oui
Ruppia cirrhosa (Petagna) Grande, 1918		VU	LC				10	TR	?	oui	oui
Sagina nodosa (L.) Fenzl, 1833		VU	NT		Reg BZH		14,52	TR	?	oui	oui
Saxifraga granulata L., 1753		VU	LC				0,59	TR	?	oui	oui
Schoenoplectus pungens (Vahl) Palla, 1888		VU	LC				14,52	TR	?	oui	oui

Scirpoides holoschoenus (L.) Soják, 1972		VU	LC				1,36	TR	?	oui	oui
Silene baccifera (L.) Roth, 1788		NT	LC				0,14	TR	?	oui	oui
Silene dioica var. zetlandica (Compton) Kerguélen, 1998		VU					100	TR	?	oui	oui
Silene portensis L., 1753		VU	LC			Reg BZH	1,69	TR	?	oui	oui
Sonchus maritimus L., 1759		VU	LC				7,91	TR	?	oui	oui
Tephrosia helenitis (L.) B.Nord., 1978	cette plante n'est représentée que par la ssp. helenitis	VU	LC				3,05	TR	oui	oui	oui
Teucrium scordium L., 1753	cette plante n'est représentée que par la ssp. scordioides	VU	LC				10,1	TR	?	oui	oui
Thyselinum palustre (L.) Hoffm., 1814		NT	LC				0,32	TR	?	oui	oui
Tolpis umbellata Bertol., 1803		VU	LC				3,03	TR	?	oui	oui
Trifolium incarnatum L. subsp. molinerii (Balb. ex Hornem.) Ces.		VU					1,42	TR	?	oui	oui
Trifolium michelianum Savi, 1798		VU	LC				7,14	TR	?	oui	oui
Trifolium patens Schreb., 1804		VU	LC				1,81	TR	?	oui	oui
Triglochin barleri Loisel., 1807		NT	LC				14,29	TR	?	oui	oui
Turritis glabra L., 1753		VU	LC				0,51	TR	?	oui	oui
Urtica membranacea Poir., 1798		VU	LC			Reg BZH	18	TR	?	oui	oui
Taxon rare en Bretagne & responsabilité biologique régionale élevée (> 80% de l'aire d'occurrence française / Bretagne)											
Coleanthus subtilis (Tratt.) Seidl ex Roem. & Schult., 1817		NT	NT	Nat 1		anx 2 et anx 4	89,47	R	oui	oui	oui
Selinum broteri Hoffmanns. & Link, 1824		NT	NT				100	R	?	oui	oui
Taxon protégé à l'échelle nationale et très rare à assez rare en Bretagne											
Anacamptis coriophora (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997		DD	NT	Nat			1,09	TR	oui	oui	oui
Anacamptis fragrans (Pollini) R.M.Bateman, 2003		DD	LC	Nat			1,25	TR	oui	oui	oui
Crambe maritima L., 1753		LC	LC	Nat			44,63	PC	oui	oui	oui
Dianthus gallicus Pers., 1805		LC	LC	Nat			10,43	R	oui	oui	oui
Gratiola officinalis L., 1753		VU	LC	Nat			4,25	R	?	oui	oui
Isoetes histrix Bory, 1844		NT	LC	Nat			26,36	AR	oui	oui	oui
Lycopodiella inundata (L.) Holub, 1964		NT	NT	Nat			11,56	R	oui	oui	oui
Polygonum raii Bab., 1836		VU	NT	Nat			44,44	R	?	oui	oui
Pulicaria vulgaris Gaertn., 1791		NT	LC	Nat			6,09	AR	?	oui	oui
Ranunculus ophioglossifolius Vill., 1789		VU	LC	Nat			4,29	R	?	oui	oui
Anogramma leptophylla (L.) Link, 1841		NT	LC			Reg BZH	14,29	AR	?	oui	oui
Coeloglossum viride (L.) Hartm., 1820		NT	NT			Reg BZH	3,73	AR	?	oui	oui
Eriophorum vaginatum L., 1753		NT	LC			Reg BZH	5,6	R	?	oui	oui
Gladiolus gallaecicus Pau ex J.-M.Tison & Ch.Girod		VU	NT			Reg BZH	57,14	R	?	oui	oui
Ophioglossum vulgatum L., 1753		NT	LC			Reg BZH	2,01	R	oui	oui	oui
Pancreaticum maritimum L., 1753		NT	LC			Reg BZH	10,17	R	oui	oui	oui
Peucedanum officinale L., 1753		LC				Reg BZH	16,92	TR	?	oui	oui
Polygonum maritimum L., 1753		NT	LC			Reg BZH	23,39	AR	?	oui	oui
Polystichum aculeatum (L.) Roth, 1799		VU	LC			Reg BZH	0,85	R	?	oui	oui